INSTRUCTIONS DE COURSE



Programme

REGATE INTERENTREPRISES APOC 2015!

Samedi 23 et dimanche 25 mai 2015

Epreuve comptant pour : Le Trophée Habitable 2015- CCI 22- Ports des Côtes d'Armor

Vendredi 22 mai au bar du yacht à Lézardrieux

18h00 / 20h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

Samedi 23 mai au bar du yacht à Lézardrieux

10h00 / 12h00 : Confirmation des inscriptions, remise des cagnards. (Caution 30 Euros) et remise des instructions de course.

12h30: Briefing

14h00 : A disposition du Comité pour le **prologue** devant Loguivy de la Mer. 20h00 : Briefing, Résultats du prologue, repas des équipages (14 euros)

Dimanche 24 mai

10h00: A disposition du Comité à 10h devant Loguivy de la Mer. Le panier repas sera fourni à l'émargement par l'APOC.

18h30 : Résultats, Pot final au bar du yacht à Lézardrieux

En cas de météo défavorable, le lundi 25 mai est un jour de réserve pour permettre le déroulement de la régate APOC.

Merci à la ville et au port de **Lezardrieux** pour leur soutien.

